

Mairie
2 place de la Mairie
31440 CAZAUX-LAYRISSE

Permanence : samedi de 9 à 12 heures
Téléphone : 05 61 95 17 96
Mél : mairie.cazauxlayrisse31@gmail.com

Objet : bilan annuel n° 2

Aux habitants de la commune

Le 22 avril 2022

Madame, Monsieur,

Comme l'an passé, nous venons faire le point sur l'actualité de la commune, les réalisations abouties et en cours, les projets à venir.

*** Ce qui a été fait**

- l'adressage est terminé. Chaque habitation a maintenant une référence précise avec un nom de voie et un numéro. Cela va être particulièrement utile, surtout avec la prochaine arrivée de la fibre au village. En parallèle, les panneaux de noms des voies ont été installés et les plaques des numéros distribuées ; les panneaux d'entrée et de sortie du village avaient déjà été actualisés.

- Le Plan Communal de Sauvegarde a été approuvé par la Préfecture. Pour rappel, il recense les divers risques encourus par la commune (inondation, mouvement de terrain, chute de bloc, radon, séisme...) mais également les mesures d'évacuation prévues en cas de sinistre. Au sein de ce plan, se trouve le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui est à votre disposition à la Mairie pour consultation.

- Un défibrillateur est opérationnel et est situé à la Mairie au début de l'escalier qui mène à l'appartement.

- Un « livre-service » est à votre disposition près du lavoir du village du bas. Ce sont les habitants mais aussi les visiteurs extérieurs qui le font vivre en empruntant et/ou en déposant des livres.

- L'appartement de l'école a été libéré le 1^{er} mai 2021. Il a fallu procéder à une remise en état : peinture, tapisserie, électricité, plomberie menés en partie par des artisans. Un gros nettoyage tant extérieur qu'intérieur a été entrepris lors de la journée citoyenne et terminé par l'équipe municipale pour rafraîchir l'appartement et son accès.

Cet appartement va être loué courant mai 2022 ; sa gestion sera dorénavant assurée par une agence immobilière.

- Le déneigement des voies communales et intercommunales est désormais géré par la Communauté de Communes qui s'est rapprochée de l'entreprise Juste pour en assurer le service.

- La journée citoyenne du 17 juillet 2021 a permis de rassembler une trentaine de participants (y compris de personnes ne résidant pas au village) qui ont procédé activement au débroussaillage des chemins et au nettoyage de bâtiments de notre commune.

- Divers travaux ont été menés par des membres de la municipalité : décapage et peinture des portails du cimetière du bas, changement de planches et peinture du pont...

- Sur le réseau d'eau potable, des fuites ont été réparées avec parfois la mise en place d'une nouvelle adduction.

- Le 3 mai 2021, en lien avec les élections départementales, les 2 conseillers, Roselyne Artigues et Patrice Rival nous ont rendu visite. Ce sont des liens précieux avec le département pour obtenir subventions et conseils sur nos projets.

- Le conseil municipal a vu le départ d'un de ses membres, Dimitri Lataste ayant déménagé en Dordogne.

*** Ce qui est en cours**

- Le pool routier devrait mener des travaux prévus courant mai 2022, à savoir le goudronnage de l'entrée du cimetière du village du bas et de l'impasse de Cantruc, la réfection d'un mur de soutènement au chemin des Coustalats ainsi que le cimentage de radiers sur ce même chemin pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales.
- Les inondations, suite aux fortes pluies de janvier dernier, ont provoqué bon nombre de dégâts. Des subventions ont été demandées pour nous aider à financer les travaux de nettoyage et de réparation nécessaires. Ceux-ci devraient être menés à partir de juin prochain.
- Le dossier du pylône SFR, érigé sentier des Héréchous, a bien avancé. L'électrification par l'entreprise Cassagne devrait démarrer les prochaines semaines. Devrait suivre le montage du pylône par l'entreprise Circet qui œuvre pour SFR.
- Le projet d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique et du changement de la conduite d'eau potable de la route de Baren a reçu l'aval du SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne) ; les travaux devraient démarrer en mai. Une réunion des riverains sera organisée en présence du chef de chantier.
- Un turbidimètre et son alimentation en électricité vont être prochainement mis en place au niveau de la réserve d'eau potable de 180 m³ du Plan. Ce système permettra un filtrage adapté quand l'eau de la source sera trouble, notre filtre UV ne pouvant fonctionner correctement dans ces circonstances.
- Nous vous avons récemment informés de l'attribution pour la commune d'une statue créée lors du prochain festival du marbre de Saint-Béat. Nous n'avons reçu pour l'instant aucune autre information. Le prochain conseil municipal choisira le lieu où cette statue sera placée.

*** Ce qui est projeté**

Nous avons monté des dossiers de subvention auprès de l'État, de la Région et du Département pour des projets dont nous vous avons déjà entretenus, à savoir :

- l'appartement du bas de l'ancienne école : à partir du projet démarré par l'ancienne municipalité et interrompu, nous avons, avec l'aide de l'architecte Barrau, prévu un appartement T3 à deux niveaux. Les bâtiments de l'ancienne mairie et les préaux devraient être détruits et l'espace dégagé, recouvert de terre et engazonné. Il est également prévu de crépir l'ensemble du bâtiment qui abritera ces deux appartements locatifs.
- l'adduction d'eau potable : en lien avec Réseau 31, qui gère l'eau de Lège, nous œuvrons pour améliorer le captage de la source des Cruzières qui alimente actuellement les deux villages. De plus, quand ces travaux seront terminés, un périmètre de protection autour de la source est à installer.

Nous sommes à votre disposition lors des permanences du samedi matin, sur notre boîte mel et au téléphone ; l'affichage sur le panneau communal de la Mairie vous permet aussi de rester informés.

Les actions que nous menons ont pour but d'améliorer la vie de tout un chacun au sein de notre commune ; nous essayons de rester à l'écoute pour assurer au mieux la cohésion dans notre village.

Même si l'actualité est morose, nous ferons toujours en sorte que la vie au sein de notre village puisse rester agréable et harmonieuse.

Le Maire,
Jean-Pierre DORE